

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre, les membres du conseil municipal de la commune de La Motte d'Aigues se sont réunis à 18 h 30 dans la salle du conseil de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire le 11 décembre 2020, conformément à l'article L.2121-10 du CGCT.

Etaient présents : GOUIRAND Alain, LBOUC Nathalie, FRANC Daniel, BONETY Myriam, MERLINO Bernard, NUGNES Valérie, EYMARD Laurence, PARRAT Frédéric, LEMEUR Sabrina, CALAC Jean-Baptiste, CAVALIER Baptiste, RODRIGUEZ Marielle, FIORITO Marie-Laure.

Etaient absents représentés : BLANC Chantal, NOUVEL Yannick

Monsieur Le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Madame NUGNES Valérie est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Ordre du jour

1 – Aménagements des espaces publics

Monsieur Le Maire présente le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) qui est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, c'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain. Il précise que c'est auprès de lui que la commune a souhaité être accompagnée pour une étude sur la définition des aménagements du terrain de sports.

Cette étude sera un document de travail et viendra en complément de l'aménagement du parking, de la pose de clôture et portail, ainsi que de la pose d'un point d'eau obligatoire (sujets déjà évoqués lors de précédentes réunions).

La mission du CAUE comprendra :

- La réalisation d'un état des lieux,
- La définition de scénarios d'aménagement,
- L'estimation du coût des aménagements,
- Le montage de la partie technique du dossier de demande de subvention.

La mission de 8 jours est estimée à un total de 4 000.00 € dont le financement se répartit comme suit :

- CAUE = 2 000.00 €
- Commune = 2 000.00 €

2 – Projet de collecte de petits encombrants

Monsieur Le Maire explique à l'assemblée que la commune de Mirabeau a mis en place à titre expérimental la collecte des petits encombrants. Les personnes intéressées téléphonent à la Mairie pour inscrire leurs petits encombrants et les agents techniques de la commune passe à

domicile ramasser les objets gratuitement. Quand le volume des articles atteint un certain seuil ils sont acheminés au pôle environnement pour être recyclés.

Le coût de ce ramassage est entièrement pris en charge par COTELUB.

Après débat l'assemblée propose de solliciter COTELUB pour la mise en place de ce service, car le ramassage des encombrants « petits ou gros » reste de leur compétence.

Questions diverses

SDIS ⇒ ce service a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion qui partagera les informations auprès des différents acteurs, facilitera les remontées d'informations suite aux contrôles, consolidera le relationnel avec les élus. Dans le cadre du déploiement de ce logiciel, une présentation et une formation seront dispensées à la commune à 2 ou 3 personnes.

Monsieur Le Maire demande des bénévoles pour cette formation.

Sont intéressés :

- Madame RODRIGUEZ Marielle,
- Monsieur PARRAT Frédéric,
- Monsieur CAVALIER Baptiste.

Les dates retenues pour la formation sont le 05 ou 06 janvier 2021.

PAPAFARD ⇒ la distribution aura lieu entre le 16 et 17 janvier 2021. Des zones bien précises seront définies avec un plan à l'appui.

PARKING DES ANCIENNES ECOLES ⇒ Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est presque terminé, il manque le revêtement et les marquages au sol qui se feront début janvier 2021.

SIVOM ⇒ Monsieur CAVALIER Baptiste donne un compte rendu de la réunion du SIVOM à laquelle il a assisté, notamment :

- leur projet d'acquérir un terrain dans la zone de Pertuis pour y construire un grand hangar destiné à leurs activités.
- L'augmentation des fraudes à l'eau qui atteignent des sommes importantes.

COLIS DE NOEL ⇒ Madame BONETY et Madame RODRIGUEZ Marielle ont commencé la distribution des colis de Noël aux personnes vulnérables.

Fin de la séance à 20H00.